

Communauté de Communes du Sud-Revermont

◆
**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°3-17 DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015 A 20H30**

L'an deux mille quinze, le dix-huit novembre à 20h30

Étaient présents : MOINE Gérard, AMET Jean-Denis, DEMAIMAY Stéphane, BLANCHON Daniel, FRANCHI Jean, BOUGAUD Sandrine, BAU Patrice, FAVIER Lucette, GALLET Christian BROISSIAT Bernard,, BRETIN Christian, COLONAZET Nathalie, POLY Bernard, PIDOUX Valérie, BARBIER Jean-Claude, BLANC Pierre, GUITTON Paul, MARIOTTE Raymond, NICOD Michel, FATON Valérie, Christelle GUERLOT, PERNIN Mickaël, BUCHOT Christian (pouvoir ROUTHIER René), MAZIER Jacques, GUYOT Marcel, MOREY Emmanuel, GAULIER Jean-Paul, BOZON Fabienne, FOURNIER Fernand, POILLOTTE Alain, DAVID Martine (pouvoir MONNET Brigitte),

Étaient absents excusés : FATON Bénédicte, ROUTHIER René, MONNET Brigitte,

Étaient absents : PICARD Jean-Marc, PETITMAIRE Jean-Pierre,

Membres en exercice : 35

Présents à la séance à 20h30 : 31

Nombre de pouvoir: 2

Date de la convocation : 12 novembre 2015

Date d'affichage de la convocation et envoi à la presse : 12 novembre 2015

Le Président souhaite la bienvenue à ce 17^{ème} conseil communautaire de la mandature

Le Président demande une minute de silence en mémoire de toutes les victimes des récents attentats et en l'honneur de toutes les personnes s'étant impliquées dans l'aide aux victimes.

Compte-rendu de la dernière séance approuvé à l'unanimité après une demande de précision sur les tarifs énergétiques.

Puis on aborde l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

Affaires générales, tourisme, Aire viti-culturelle : Rapporteur Gérard MOINE

- **Présentation de l'appel à projets « zéro pesticide » par l'Ascomade :** L'ASCOMADE a lancé un appel à projets en partenariat avec la Région Franche Comté et l'Agence de l'eau en anticipant la nouvelle réglementation. En effet, d'ici le 1^{er} janvier 2017 les collectivités n'auront plus l'autorisation d'utiliser des produits phytosanitaires. Mlle Margaux LOBEZ, chargée de mission « environnement » de l'ASCOMADE » nous présente le dispositif. Ci-annexé.

Jean-Paul GAULIER témoigne de la mise en place du zéro pesticide sur la commune de Saint Laurent la Roche. Il s'agit d'un travail régulier et également d'un apprentissage des employés techniques communaux.

Patrice BAU rappelle l'importance du rôle de l'élu dans ce type de démarche et également les méfaits des produits phytosanitaires.

Les éléments de présentation sont envoyés dans les communes.

- **Evolution de la Communauté de communes SUD-REVERMONT**

Toutes les communes ont reçu le projet de Monsieur le Préfet.

L'exécutif de la CCSR a rencontré celui de la CC de Saint Amour (CCPSA). Car quel que soit le schéma, il y aura une partie de la CCSR avec la CCPSA. Le Président rappelle que la CDCI aura une vision globale des territoires. Les points de convergence suivants sont apparus :

- Canton de Coligny, aujourd'hui le maire de Marboz (et président de la communauté de communes du canton de Coligny) refuse la fusion avec la CCPSA et Cuiseaux Intercom mais comprend que certaines communes peuvent se questionner sur leur territoire de rattachement, et pourraient vouloir rejoindre la CCPSA et CCSR.

- Il faudrait œuvrer pour rattacher le canton de Cuiseaux à nos collectivités. Malheureusement les élus de Cuiseaux Intercom n'ont pas exprimé ce souhait. Le Président Gérard MOINE respecte les choix des élus de Cuiseaux même s'il souhaite leur venue. Il pense proposer le mois prochain une délibération qui demanderait de grouper CCSR/CCPSA et Cuiseaux Intercom. Aujourd'hui la stratégie de Cuiseaux Intercom serait de rattacher les communes de Montpont et Sainte Croix pour atteindre le seuil minimum de communauté de communes. Mais il semblerait que Montpont n'y serait pas favorable. Auquel cas l'alternative pour Cuiseaux Intercom serait l'application du schéma du Préfet de Saône et Loire pour rejoindre Louhans, ou nous rejoindre avec la CCPSA.

Paul GUITON pose la question du personnel communautaire. Quand est-ce que nous allons aborder son devenir dans le plan de fusion ? Le président répond que cette question a été abordée en réunion de bureau avec Valérie FRESSOZ, la directrice générale des services, notamment pour le personnel du siège. Il a également rencontré l'ensemble du personnel pour l'informer des échéances. Le personnel communautaire a un sentiment très fort d'absence de considération dans les paramètres de choix des communes.

Certaines communes qui ont délibéré ne veulent pas être culpabilisées.

- **La Caborde fête Noël** : en partenariat avec les vignerons (WE caves ouvertes) la Caborde ouvre ses portes le week-end du 5 et 6 décembre prochain. Comme l'année dernière il sera organisé un marché de Noël. Ouverture de 10h00 à 19h00. L'entrée de la Caborde sera gratuite. Les artisans seront installés à l'intérieur dans la salle d'exposition et à l'extérieur sous les cars-ports transformés en cabane de Noël par l'équipe verte. Les enfants pourront profiter d'animations, de projection de dessins animés et de la visite du père Noël. Les enfants des accueils de loisirs sont associés de diverses manières : jeux, danses, parade, tenues de stands, ventes de créations accueils de loisirs. Rappelons qu'il y a eu près de 1400 visiteurs en 2014.

Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires : Rapporteur Jacques MAZIER

- **Faisabilité d'une extension – école de Beaufort** : conformément à l'organisation annoncée, la commission a fait réaliser une étude de faisabilité par le CAUE concernant l'accroissement d'effectifs scolaires sur le site de Beaufort. Cette étude a été présentée à la commission et concerne essentiellement le volet architectural. Les conclusions sont plutôt défavorables à une extension. La commission étudie également les éléments démographiques et les effectifs attendus les 2 prochaines années. L'analyse et la recherche de solutions suivent leur cours. Le Vice-président rappelle que l'école accueille 201 enfants aujourd'hui mais qu'il est annoncé une baisse générale des effectifs à venir, 400 enfants en moins sur le département l'année prochaine.

Pour information l'école de Cousance pourrait être dans le champ d'étude d'une fermeture de classe.

- **Convention de mise à disposition de locaux-8^{ème} classe à Beaufort** : puisque la communauté de communes utilise une salle communale pour la classe supplémentaire, il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition avec la mairie, afin de prévoir la prise en charge des flux notamment et la couverture des risques.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité autorise la signature de la convention.

- **Festival de la BD** : cette année encore l'association ALVE demande à la CCSR d'être partenaire le WE du festival, en vue de proposer des animations à destination des enfants. Durant les après-midis 2 animateurs prennent en charge les activités avec les enfants. La commission est favorable à ce partenariat.

Le conseil communautaire à l'unanimité autorise ce partenariat.

- **Spectacle de Noël** : Chaque année le spectacle de Noël rencontre un vif succès. Ces dernières années il a été organisé dans la salle polyvalente de Beaufort. Il a pour but de présenter le travail des enfants par le biais d'une pièce de théâtre ou des chants. Une nouveauté en 2015, lors de la dernière semaine d'école en décembre, chaque accueil organisera sur son site sa propre fête de Noël, pour être au plus près des parents, et consacrer davantage de temps à chaque groupe d'enfants.
- **Séjours à la neige** : comme chaque hiver, les directeurs des accueils de loisirs proposent d'organiser un séjour à la neige. A Chauv Neuve, pour une semaine, pour 30 enfants de 8 à 12 ans, durant les vacances de février. Le séjour est à déclarer 2 mois avant.
Le conseil communautaire à l'unanimité autorise le séjour.

Affaires sociales, associations, habitat et cadre de vie : Rapporteur Valérie FATON

- **Subventions aux associations-session automne 2015** : la commission s'est réunie le 12 novembre dernier :

COMMISSION AUTOMNE 2015

TIERS	Objet de l'action	VERSE EN 2014	Budget global de l'action	DEMANDE EN 2015	PROPOSE EN 2015
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS					
Association ENVIRONNEMENT SUD REVERMONT	Sensibilisation à la fragilité de notre planète à travers le cinéma	0,00	3 114,00	300,00 en 2013	400,00 Des manifestations sur notre secteur (caborde et Maynal)
JURA NATURE ENVIRONNEMENT	24 heures naturalistes : prospections afin de mieux connaître la flore et la faune et animations diverses	0,00	6 950,00	1 800,00	0,00 ne répond pas aux critères d'attribution et sera transmis à la commission environnement pour étude
GALLIA CLUB	Fête des 80 ans de la création de l'association	0,00	12 617,00	2 000,00	1500.00
CYCLO SUD REVERMONT	Organisation du test chronométré du 26/09/2015	250,00	1 430,00	250,00	250.00

Délibération

Association Environnement Sud Revermont 400 € unanimité

Jura Nature environnement 0.00 unanimité

Gallia Club 1 500 € majorité (1 abstention)

Cyclo Sud Revermont 250 € unanimité

Montant total alloué : 19 982.84 €

- **Subvention complémentaire Jazz 2015** :
« Festival 2015 Jazz en Revermont : convention annuelle avec l'association qui fixe une subvention annuelle de 5 000 € qui peut être augmentée de 3 000 € en cas de déficit.

En 2015 l'association annonce un déficit de 6 000 euros. Le déficit s'explique par une augmentation de charges (frais d'organisation, perte d'un sponsor) et par une baisse des entrées (plus de monde accueilli le vendredi que le samedi par rapport à l'année dernière).

Prise sur fonds propres association : 3000 €

Subvention complémentaire prévue dans la convention : 3000 €

Réflexions sur le prix du vendredi, sur le montant des cachets, sur la formule du dimanche. Nous attendons des propositions de l'association. La commission précise l'importance de conserver une manifestation de village.

Avis favorable de la commission avec demande d'extension des crédits aux associations.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le versement de la subvention de 3000 € ainsi que l'extension des crédits budgétaires.

- Questions diverses

- Intervention de Christian GALLETZ, sur la convention du pôle d'accueil et de services qu'il a demandé à l'ADESSUR et que la Présidente aurait refusé de transmettre. Il demande une réponse de la Présidente.
- Intervention de Daniel BLANCHON qui demande à quel moment sera calculé l'impact sur la subvention versé au pôle d'accueil par rapport à l'ouverture de l'APC à Cousance. Le Président répond que ce sera fait lors de l'étude de la subvention 2016.
- Intervention de Fernand FOURNIER qui demande s'il y a un risque concernant la subvention du RSP (relais services publics) avec le transfert du personnel du pôle à Cousance. Il faudra être vigilant sur le maintien du RSP à Beaufort. Le Président informe l'assemblée que notre RSP vient d'être valorisé, et nous serions classés désormais en maison de services au public. La Président de l'ADESSUR précise qu'il s'agit d'une réorganisation du personnel et que la personne transférée à Cousance n'était déjà plus présente au siège de la maison commune.

Fin de séance 22h30
Remerciement aux membres du conseil

